

## VOTRE RESPONSABILITÉ

En utilisant les services offerts, vous vous engagez à :

- accepter d'être évalué annuellement;
- participer activement et à collaborer à l'élaboration ainsi qu'à la réévaluation de votre plan de services;
- respecter le plan de services établis;
- respecter les **règles de fonctionnement des services d'aide à domicile**.

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT CE PROGRAMME...

N'hésitez pas à en discuter avec l'intervenant responsable de votre dossier. Ce dernier se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Sinon, veuillez vous adresser à l'accueil première ligne pour avoir accès à des services de soutien à domicile.

**450 627-2530**  
**Poste: 64922**

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
VISITEZ LE SITE INTERNET DU  
CISSS DE LAVAL

**[www.cssslaval.qc.ca](http://www.cssslaval.qc.ca)**

DANS LA SECTION

VOTRE SANTÉ ET VOTRE BIEN-ÊTRE

PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE

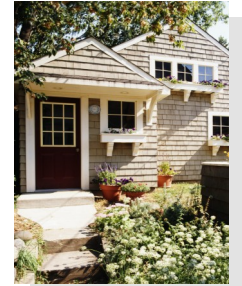
PROGRAMMES RÉGIONAUX EN DÉFICIENCE

*Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Laval*

Québec 

Soutien à domicile  
Direction DI-TSA-DP

Version mise à jour le 2016-07-20



À propos  
du programme  
d'organisation des  
services intensifs  
long terme à domicile  
pour personnes  
handicapées  
(POSILTPH)

Québec 

# À PROPOS DU POSILTPH

Ce programme vise à soutenir les personnes et sa famille présentant des incapacités afin de leur permettre de maintenir leurs habitudes de vie et d'assumer leurs responsabilités, et ce, tout en continuant à remplir leurs rôles sociaux et familiaux le plus normalement possible.

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Le POSILTPH s'adresse à la personne de 60 ans et moins au moment de son admission et correspond au profil d'une personne handicapée.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Présenter un diagnostic attestant de la déficience
- Présenter une situation d'handicap
- Demeurer sur le territoire de Laval et vivre dans son milieu naturel
- Personne nécessitant plus de 5 heures et plus de services à domicile par semaine (maximum de 44 heures par semaine)

## OBJECTIFS DE CE PROGRAMME

Les principaux objectifs du programme sont de favoriser le soutien à domicile des personnes handicapées dans une perspective de conservation de l'autonomie et d'intégration dans la communauté, de soutenir les familles pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités, de contribuer à prévenir ou retarder l'institutionnalisation et finalement, de prévenir l'épuisement des proches aidants.

## LES SERVICES OFFERTS

Les services dispensés doivent compenser les limitations fonctionnelles d'une personne handicapée face aux activités de la vie quotidienne (AVQ) et domestique (AVD). Ces services sont établis et priorisés en fonction de l'évaluation des besoins de la personne.

Les services visés se résument à la liste suivante :

### AVQ

- Aide à l'habillage
- Aide aux soins d'hygiène
- Aide à l'alimentation
- Aide à la mobilisation et aux transferts

### AVD

- Entretien ménager
- Préparation des repas
- Lessive
- Épicerie et achats divers

## LA RESPONSABILITÉ DU CISSS DE LAVAL

Dans le cadre de ce programme, le CISSS de Laval :

- s'assure que l'intervenant responsable de votre dossier évalue vos besoins et établit avec vous le plan d'intervention ainsi que le recours à d'autres services, le cas échéant;
- s'assure qu'une réévaluation des services soit effectuée selon l'échéancier prévu ainsi que la mise à jour de votre plan d'intervention;
- s'assure que vous receviez l'information nécessaire sur les **règles de fonctionnement des services d'aide à domicile**.